

Ne jetez pas ce journal sur la voie publique : offrez-le à votre voisin !

LE **MENSUEL** des jeunes en **FRANCHE-COMTÉ**

TOPO

www.topo-fc.info

L'EST
RÉPUBLICAIN

INFORMATION
JEUNESSE



Franche-Comté
Conseil régional

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler



n°240 / février 2014

MÉTIER

L'énergie

P 06

DOSSIER

**Je vote
je m'exprime !**

Pp 10 à 13

JEUNESSE

**Mélissa Pedretti,
dessinatrice**

P 18

TOPO est diffusé à 160 000 exemplaires dans la région Franche-Comté.

Photo Yves Petit

Tout savoir sur le bénévolat



S'engager,
trouver une mission,
valoriser son expérience...

entrée
libre

**Mercredi
12 février à 14h**

Au CRIJ Franche-Comté

27 rue de la République à Besançon
03 81 21 16 16 - www.jeunes-fc.com

**En partenariat avec
France Bénévolat Besançon/Doubs
et le Centre 1901**



2014 JANVIER

Retrouvez le prochain numéro de TOPO en supplément de l'Est Républicain dimanche 23 février.

ACTU

04-05

Agenda

Que se passe-t-il en février ?

PARCOURS

06-07

Métier

- L'énergie
- Maxime Chaillet, 21 ans, technicien supérieur

08

Région

Mobilité internationale avec Dynastage

EXPRESS

14

- Info logement, l'assurance habitation
- Expo : à Barcelone avec la carte Avantages jeunes

DOSSIER

10 à 13

En 2014, on vote en mars et en mai.



QUOTIDIEN

15

Bons plans

Fréquence amitié à l'écoute de la Haute-Saône

16

Initiatives

Concours « Les jeunes qui osent »

17

Internet

Topo-fc.info

JEU/ESSE

18

Culture

Mélissa Pedretti, dessinatrice

19

Sport

Jason Lamy Chappuis

LOISIRS

20

Sport

Le football américain à Lons

21

Musique

Le Consortium fait vivre les musiques actuelles

22

Culture

Du spectacle vivant à voir dans la région à tarif réduit

23

Annonces

Emploi, formation, service civique...

24

Avantages Jeunes

Sorties cinéma à tarif réduit

Supplément mensuel coproduit par le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté et l'Est Républicain Topo - Crij - 27 rue de la République 25000 Besançon tél 03 81 21 16 08 fax 03 81 21 16 15 e-mail : topofc@gmail.com site : www.jeunes-fc.com Agrément jeunesse et éducation populaire : CRJ n°25 JEP 328 Directeur de la publication : Sébastien Maillard Rédacteur en chef : Stéphane Paris Crédits photos : Laurent Cheviet, Yves Petit, Crij Franche-Comté Dessins : Christian Mauler Maquette : Sladjana Becic Régie publicitaire : L'Est Républicain Imprimerie : L'Est Républicain 54180 Houdemont. Le Crij de Franche-Comté est une émanation du ministère de la Jeunesse et des Sports, de la Région de Franche-Comté, du Conseil général du Doubs et de la Ville de Besançon. Il réalise Topo en partenariat avec L'Est Républicain et le Progrès et avec le soutien du Crédit Mutuel de Franche-Comté.



DOUBS et JURA 8 et 9 fév.

Transjurassienne

L'une des plus célèbres courses de ski de fond au monde, qui réunit champions, amateurs et spectateurs au cours d'un week-end de fête dans le Jura et le haut Doubs. Elle démarre le samedi avec les épreuves en style classique : la Transjurassienne 50 km (Les Rousses - Mouthe) et la Transju 25 km (Chapelle-des-Bois - Mouthe). Le dimanche, épreuves en skating avec l'épreuve reine, la Transjurassienne 76 km (Lamoura - Mouthe) mais aussi la Transjurassienne 57 km (Les Rousses - Mouthe) et la Transju 25 km (Chapelle-des-Bois - Mouthe). L'ultra-trans combine les classements de la 50 km classique et la 76 km skating.

Inscriptions et infos sur www.transjurassienne.com

FEVRIER

VESOUL 11 au 18 février

Festival international des cinémas d'Asie

Un des grands rendez-vous cinéphiles de l'année en Franche-Comté, le Fica a désormais une réputation internationale. Ce qui est mérité si l'on en juge par la qualité d'une programmation foisonnante dans laquelle des films récents en compétition côtoient des œuvres du passé exhumées de l'oubli, impossibles à voir autrement. **La 20^e édition comprend 10 thématiques** : outre les 18 fictions et documentaires contemporains en compétition (inédits en France et parfois en première mondiale), on trouve « sur les routes d'Asie » (16 films de 1982 à 2010, dont « Yol » de Yilmaz Güney, palme d'or à Cannes), deux regards occidentaux sur l'Asie, une rétrospective indonésienne (21 films de 1954 à 2012, dont 12 inédits), un hommage à Leslie Cheung, acteur fétiche de Wong Kar-wai décédé en 2003 (10 films dont le magnifique « Cendres du temps »), un cycle centenaire du cinéma indien (10 films, 9 inédits), un cycle Arménie (7 films de 1965 à 1982, dont le poétique « Sayat nova » de Sergueï Paradjanov), 3 métrages jeune public et 2 animations japonaises.

1 entrée GRATUITE avec la carte



Infos : cinemas-asie.com

Retrouvez l'agenda complet sur topo-fc.info



BESANÇON, 20 au 22 fév. c'est GRATUIT

Pro pulsion tour

Cette initiative de l'UIMM a pour objectif de sensibiliser les jeunes aux métiers des industries technologiques et aux opportunités dans l'industrie, avec des besoins estimés entre 80 000 et 100 000 personnes par an entre 2012 et 2020. Deux caravanes permettent au public de connaître plus précisément ces métiers, leurs formations, leurs débouchés et de répondre à toutes les questions sur ce secteur. Elle propose notamment des contenus interactifs afin de délivrer les infos de façon ludique, parlante pour les jeunes. L'expérience interactive du Pro Pulsion Tour s'articule autour de 2 animations : **la découverte d'une cité industrielle et un jeu «Drive for success» pour découvrir en s'amusant les métiers des industries technologiques.**

La tournée est présente **le 20 février** au groupe scolaire Sainte Famille - Sainte-Ursule, **le 21** au collège Camus et **le 22** au Centre Régional d'Information Jeunesse (27 rue de la République) pour une action auprès du grand public et des demandeurs d'emploi

BESANÇON 8 février
MONTBÉLIARD, BELFORT, VESOUL, LONS 15 février

JPO à l'UFC

L'Université s'ouvre aux lycéens, parents et curieux pour leur présenter son campus, son fonctionnement, ses chercheurs, ses locaux, ses équipements, ses activités, ses associations, ses formations, ses débouchés, ses étudiants. Oui, l'université est un monde, plus vaste que ne le résume les mots « cours/profs/élèves ». L'an dernier, plus de 9200 visiteurs ont visité les sites universitaires de la région, affluence record depuis l'organisation des JPO. **En 2014, l'Université met l'accent sur une nouvelle formation**, le cursus de master en ingénierie CMI ⁽¹⁾, en plein développement : après le premier CMI de géologie, l'UFR Sciences et techniques de Besançon a ouvert deux autres CMI : structures et systèmes intelligents (mécanique - EEA), photonique, micro et nanotechnologies, temps-fréquence (physique-EEA). En projet pour 2014 : un master informatique. Dans le Nord Franche-Comté, l'UFR STGI propose un CMI environnement et territoires à Montbéliard et a en projet un CMI hydrogène-énergie et efficacité énergétique à Belfort. Autre nouveauté CMI à noter : un CMI sciences de l'information géographique pour l'innovation territoriale (géographie et aménagement) à l'UFR SLHS de Besançon. Ce serait une première nationale. Enfin, l'école supérieure du professorat et de l'éducation ESPE de Besançon (ex IUFM) sera, pour la première fois, ouverte aux visiteurs.

⁽¹⁾ Le CMI est une formation **licence/master cohérente sur 5 ans** qui débouche sur des fonctions d'ingénieur. C'est un cursus labellisé **investissement d'avenir**. L'Université de Franche-Comté identifiée pour **l'excellence de sa recherche en ingénierie** fait partie d'un réseau national d'universités (réseau Figure) habilitées à proposer des CMI.

c'est GRATUIT



NOTE : pour venir en train TER aux JPO, la Région et la SNCF proposent aux lycéens un tarif unique à 4 euros aller-retour depuis toutes les gares de la région (renseignements dans les gares et les boutiques SNCF et sur www.ter-sncf.com). Ils peuvent acheter en ligne leur billet TER sur www.ter-sncf.com, rubrique Région Franche-Comté/Achats. Les lycéens arrivant en gare auront l'accès gratuit sur les lignes de bus desservant les gares et se rendant sur les sites universitaires (Ginko, Optymo, CTPM, Vbus+, Tallis). Infos, jpo.univ-fcomte.fr

VESOUL, 7 fév. c'est GRATUIT

Les Inouïs du Printemps de Bourges

Parmi 65 candidatures, 4 groupes francs-comtois sont sélectionnés pour participer à l'audition régionale des Inouïs du Printemps de Bourges/Crédit Mutuel. À la clé, peut-être une sélection pour participer au festival 2014. En attendant, on peut les apprécier et les encourager gratuitement sur la scène de la salle Parisot, à partir de 20 h 30. **Leurs noms** : Cotton Claw (electro), Flesh (electro), Das Modell (noise) et Pih Poh (hip-hop).

c'est GRATUIT en FÉVRIER

- 12 BELFORT** : Guitares, une histoire d'essence. Dans la série « Keskesay !?! », un retour sur cet instrument et sa matière première avec Valentin Novo, artisan luthier à Belfort. C'est gratuit à 19 h à la Poudrière.
- 15 BESANÇON** : « Plumes rebelles » est un forum du livre, organisé par Amnesty international au centre diocésain. Il réunit revues, maisons d'édition et auteurs autour de tables rondes et d'expositions.
- 15 BELFORT** : « Faites pousser du son », tremplin musical au Roger's café.
- 16 (jusqu'au) BESANÇON** : exposition « Songes numériques » organisée par l'Université, les étudiants de licence pro Meti et l'espace Gantner, à l'IUFM, fort Griffon.
- 22 et 23 VESOUL** : championnat régional Grand Est d'ultimate frisbee aux gymnases Jean Jaurès et Michel Roy.

Retrouvez tous les événements GRATUITS sur topo-fc.info



SÉLECTION TOPO CONCERTS - FÉVRIER -

- Richard Galliano** (jazz) le 1^{er} à Vesoul (théâtre, 03 84 75 40 66)
- Mountain Men** (blues) le 1^{er} à Dole (Commanderie, 03 63 36 70 00)
- Piers Faccini** (folk pop) le 8 à Vesoul (théâtre, 03 84 75 40 66)
- Black Rebel Motorcycle Club** (rock) le 17 à Besançon (Rodia, 03 81 87 86 00)
- Connan Mockasin** (pop) le 18 à Belfort (Poudrière, 03 84 58 11 77)
- Von Pariahs + Griefjoy** (rock) le 20 à Audincourt (Moloco, 03 81 30 78 30)

Energie : le changement source d'emploi

Un domaine en pleine mutation, que ce soit dans la production ou le bâtiment. Ce qui pourrait générer beaucoup de travail.

Entre les incertitudes liées aux énergies traditionnelles et les perspectives engendrées par les nouvelles, le secteur est dans une période de mutation. On aura toujours besoin d'énergie, mais les nécessités d'adaptation sont chaque jour plus évidentes. C'est dans ce contexte qu'une entreprise comme MaHyTec, a vu le jour en 2008 à Dole. Initiée par 4 enseignants-chercheurs (1) de l'Université de Franche-Comté, elle est née pour valoriser les travaux autour du stockage de l'hydrogène d'un labo de mécanique appliquée attachée à Femto. « Il nous semblait que le moment était venu relate Pascal Robinet, aujourd'hui gérant de l'entreprise. L'énergie hydrogène commençait à se développer et beaucoup de

gens s'y intéressaient. Il fallait partir assez tôt pour être en avance ». Aujourd'hui, MaHyTec, hébergée au centre d'activités nouvelles du Grand Dole, compte une vingtaine de salariés. Ils travaillent surtout sur les réservoirs d'hydrogène. L'entreprise fabrique et vend déjà des pièces aux industries, mais l'essentiel de son activité est encore la recherche. « Pour l'instant, le bilan est positif dit Pascal Robinet. On a de plus en plus de demandes donc on pense qu'il y a un vrai avenir ». Pour mieux communiquer, une tondeuse à hydrogène a été mise au point. Parmi les projets à venir, la livraison à la Poste de 10 véhicules électriques alimentés à l'hydrogène. « L'automobile est un très gros marché » commente Pascal Robinet. La technologie est au point, même si le volume et le poids des réservoirs sont encore à améliorer. Les applications sont multiples : distributeur à café, lampe, relais de téléphonie... MaHyTec a également avec Solvay un projet de système de dépollution fonctionnant à l'hydrogène.

« Une voie royale »

Si avenir il y a dans ce domaine, avenir il y a dans l'emploi, que ce soit dans la recherche ou la production. Et dans ce secteur, la Franche-Comté est assez bien placée, avec des formations avancées à l'Université ou à l'UTBM. La région dispose

de donneurs d'ordres internationaux (Alstom, GE) et d'un réseau de sous-traitance spécialisé. Le label « Vallée de l'énergie » table sur plus de 200 entreprises, avec 14 000 emplois directs et plus de 35 000 emplois induits. On peut en ajouter si l'on prend en compte le domaine énergie/habitat pour lequel la problématique d'entre-deux est encore plus évidente. Entre rénovation du passé et nouvelles conceptions, il y a de l'avenir. Ce que confirme André Laurent, directeur du Pôle énergie Franche-Comté : « C'est

LA FRANCHE-COMTÉ EST BIEN PLACÉE

un domaine où les jeunes formés ont une place à se faire. La Région a une politique très ambitieuse. En Franche-Comté, on rénove déjà 7500 logements par an et l'objectif est de passer à 15 000 à l'horizon 2020. L'Etat et la Région ont la démarche de conditionner les aides publiques au niveau de performance énergétique ». Ce qui implique un personnel formé. Encore balbutiant ici, le marché des bâtiments à énergie positive, qui produisent plus d'énergie qu'ils n'en consomment, ne peut que progresser. André Laurent résume : « La rénovation concerne 98 % du marché du bâtiment. En matière de conception, il y a encore une révolution à faire. Pour les jeunes, c'est une voie royale ».

S.P.

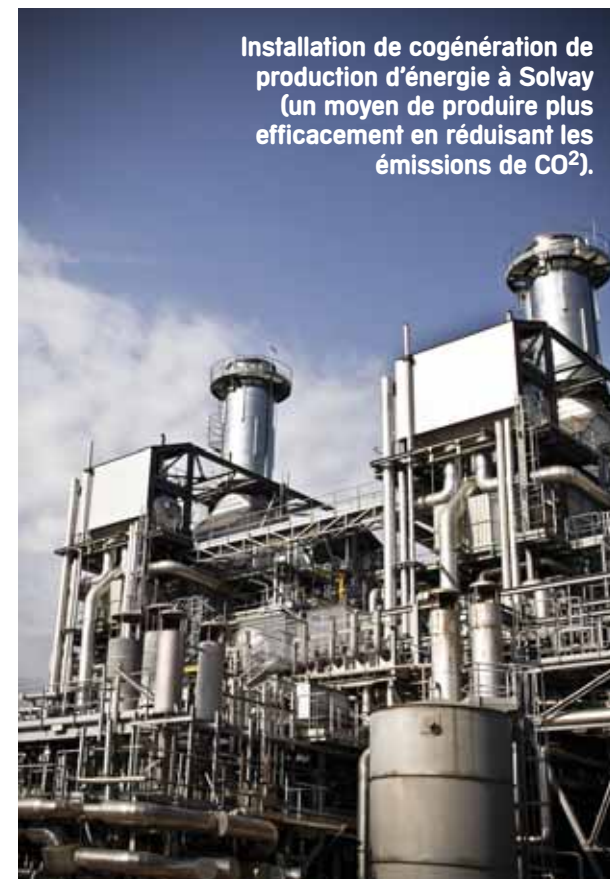
(1) Dominique Perreux, Frédéric Thiébaud, David Chapelle, Pascal Robinet.

RETROUVEZ L'ARTICLE COMPLET SUR TOPO-FC.INFO



Réservoir d'hydrogène bobiné et étanche fabriqué par MaHyTec.

Photo Yves Petit



Installation de cogénération de production d'énergie à Solvay (un moyen de produire plus efficacement en réduisant les émissions de CO²).

Photo Laurent Cheviet

JE SUIS... TECHNICIEN SUPÉRIEUR, CHARGÉ DE PROJET

A 21 ans, Maxime Chaillet vit son premier emploi. Un CDD dans l'entreprise doloise MaHyTec, spécialisée dans l'hydrogène.

Photo Yves Petit

PARCOURS

J'ai fait un bac S SVT puis je suis parti en DUT génie mécanique car ce domaine m'a toujours attiré. J'ai effectué mes deux mois de stage à MaHyTec, ce qui m'a permis de participer à la conception de la tondeuse à hydrogène qu'a mis au point l'entreprise. Ensuite, j'ai poursuivi en licence pro micro procédés - process numériques. J'étais en alternance, là encore avec MaHyTec. A la fin de mes études, j'ai été embauché en CDD, le 20 août dernier.

TRAVAIL

En tant que salarié, j'ai plutôt basculé sur la partie horlogerie, qui est l'une des activités de l'entreprise. Cela reste de la mécanique, les bases sont les mêmes. Je fais de la conception assistée par ordinateur sur des micro pièces et de la fabrication assistée par ordinateur, notamment sur une micro fraiseuse 5 axes pour usiner de l'inox. Ma formation m'aide beaucoup car on a travaillé sur différentes machines, dont certaines récentes comme les imprimantes 3D ou les scanners 3D. De ce côté, l'adaptation a été facile. La principale difficulté réside dans les modifications qu'il faut effectuer sur la machine pour arriver à faire des pièces complexes. Ce sont des modifications informatiques, mais il faut aussi parfois refaire les pièces de la machine elle-même. Du point de vue de l'ambiance, c'est très bien également, mais on est dans une petite entreprise. Ce n'est pas comme dans les grosses boîtes.

« PATIENCE, PASSION, MINUTIE »

QUALITÉS

Il faut de la patience, de la passion, de la minutie. Ce qui me plaît, c'est de pouvoir concevoir une pièce, la fabriquer et la voir utilisée. Suivre le processus en entier pour obtenir quelque chose d'intéressant au final est une vraie satisfaction.



Partez à l'étranger pour vous former !

3,2,1 partez ! Vous êtes étudiant, lycéen, apprenti ou encore jeune diplômé, jeune demandeur d'emploi, une poursuite d'études ou un stage à l'étranger vous intéresse ? La Région vous accompagne dans ce projet.

Photo David Cesbron



Dynastage : des stages professionnels pour les 18 - 30 ans domiciliés en Franche-Comté.

Un séjour à l'étranger pour continuer ses études ou réaliser un stage en entreprise, c'est un vrai plus sur un CV et une chance supplémentaire pour réussir son insertion professionnelle. C'est aussi l'occasion de s'ouvrir à d'autres cultures et une expérience des plus enrichissantes. Alors pas d'hésitation ! Pour vous aider à franchir le pas, la Région Franche-Comté propose plusieurs programmes d'aides financières, et vient même de lancer un nouveau dispositif « coup de pouce » pour les stages professionnels dans le monde entier (hors Europe et Québec) : **Dynastage pour les jeunes diplômés et pour les jeunes demandeurs d'emploi.**

Les conditions :

Avoir entre 18 et 30 ans, être domicilié en Franche-Comté et avoir un projet professionnel autonome, solide et cohérent. Pour obtenir l'aide financière de la Région, les candidats peuvent déposer leur projet **soit avant le 31 mars, soit avant le 15 septembre 2014** (courriel : dynastage.jde@franche-comte.fr). Dynastage se décline aussi pour les étudiants, les lycéens et les apprentis inscrits dans un établissement d'enseignement de Franche-Comté, qui peuvent ainsi réaliser un stage de 2 semaines au minimum partout dans le monde ! La Région encourage par ailleurs les jeunes

via d'autres programmes : « *Ce sont, chaque année, en moyenne 1300 jeunes que nous aidons ainsi dans leur projet pour étudier ou réaliser un stage à l'étranger* », rappelle Pierre Magnin-Feysot, Vice-Président de la Région en charge des Mobilités internationales. Poursuite d'études dans le monde entier pour les étudiants et dorénavant pour

les apprentis post-bac avec « **Aquisis** », stages professionnels pour les jeunes diplômés et jeunes demandeurs d'emploi avec « **Eurodyssée** », « **Leonardo Da Vinci** » et « **Franche-Comté/Québec** »... à chacun son passeport pour la réussite !

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.franche-comte.fr



LA RÉGION,
CRÉATRICE
D'AVENIR

POUR SES
HABITANTS

TOUS IN'
DUSTRIE
EN FRANCHE-COMTÉ

OUI! L'INDUSTRIE ME RÉUSSIT

Damien - 30 ans - GE ENERGY (Belfort)

Opérateur en charge de l'assemblage des rotors

► Énergie

Plasturgie-Lunetterie
Véhicules du Futur
Microtechniques
Agroalimentaire
Luxe
Bois

POURQUOI PAS VOUS ?

renseignez-vous sur <http://industrie.franche-comte.fr> et sur

Franche-Comté
Conseil régional

Retrouver le dossier complet sur topo-fc.com



Mode d'emploi pour voter

Elections municipales le 23 mars, élections européennes le 25 mai.
Photos du dossier Yves Petit

En 2014, deux élections se présentent : **les municipales en mars et les européennes en mai**. Deux élections pour lesquelles les citoyens français de plus de 18 ans mais également les citoyens européens résidant en France peuvent voter. Deux élections qui divergent par l'intérêt suscité : les premières sont celles où **l'abstention est la moins forte** après les présidentielles mais les secondes sont **les plus « boudées » par les électeurs**. Pourtant voter n'est pas seulement un droit, c'est un aussi **un moyen d'expression et un exercice de responsabilité civique**. Les raisons de l'abstention sont multiples mais les principales sont une défiance envers les élus et le sentiment qu'une voix noyée dans la masse ne change rien. Pourtant, le droit de vote est **une conquête acquise au prix de combats, de souffrances, de morts**. Voter est aussi une question de respect et d'hommage à ceux qui se sont battus pour :

Qui vote ?

> Pour pouvoir voter, il faut être âgé d'au moins 18 ans, être inscrit sur les listes électorales de sa commune, jouir de ses droits civils et politiques. Théoriquement, la France compte 45 millions d'électeurs. Pourtant, environ 3 millions d'électeurs manquent à l'appel alors que selon l'article L.9 du code électoral, « l'inscription sur les listes électorales est obligatoire ». Mais cette obligation n'est assortie d'aucune sanction.

> La majorité des non-inscrits (environ 2 millions) ont oublié de se réinscrire suite à un déménagement. A ces non-inscrits s'ajoutent les jeunes de plus de 18 ans qui n'ont pas été recensés. Selon l'Insee, 22 % des 18 - 19 ans seraient non inscrits alors que ce chiffre

n'est que de 5% pour les 60 - 69 ans. Il faut être inscrit avant le 31 décembre de l'année précédente, donc c'est trop tard pour 2013. Mais certaines personnes peuvent encore s'inscrire : ceux qui ont 18 ans entre le 1^{er} mars et le 1^{er} tour de l'élection, ceux qui ont déménagé pour motifs professionnels, les fonctionnaires admis à la retraite, les militaires retournant à la vie civile, ceux qui acquièrent une nationalité européenne et ceux qui recouvrent le droit de vote avant les élections.

> Pour les élections européennes comme pour les municipales tous les citoyens français ou d'un pays membre de l'Union européenne votent.



36 767

C'est le nombre de communes en France en 2013. Elles comptent environ 520 000 conseillers municipaux.

Abstention, vote blanc, vote nul, suffrages exprimés

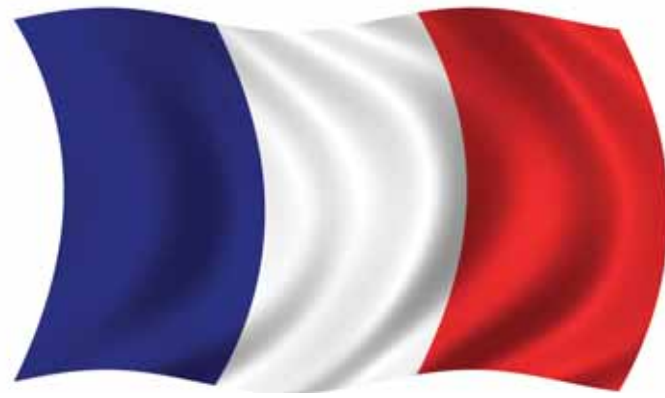
> L'abstention consiste à ne pas participer à une élection.

> Le vote blanc consiste pour un électeur à n'exprimer aucun choix en déposant dans l'urne un bulletin dépourvu de tout nom de candidat (ou de toute indication dans le cas d'un référendum).

> Le vote nul correspond à des bulletins déchirés ou annotés, contrairement à la loi électorale.

> Les suffrages sont dits exprimés lorsqu'ils correspondent à un choix précis autorisé pour l'élection en question. Le nombre de suffrages exprimés est donc l'ensemble des bulletins moins les votes blancs et nuls.

Lors du dépouillement les votes blancs et nuls sont comptabilisés et sont annexés au procès verbal dressé par les responsables du bureau de vote. Mais ils n'apparaissent pas dans le résultat officiel où sont mentionnés le nombre des électeurs inscrits, le nombre de votants, les suffrages exprimés.



Les élections municipales

> QUAND VOTE-T-ON ?

Les 23 et 30 mars.

> POUR QUI VOTE-T-ON ?

Pour les conseillers municipaux. Leur nombre s'échelonne de 7 pour les communes de moins de 100 habitants à 69 pour celles d'au moins 300 000. Ils sont élus pour 6 ans. En même temps, on élit les conseillers communautaires.

Entre le vendredi et le dimanche suivant le scrutin, ces conseillers se réunissent pour élire parmi eux le maire et ses adjoints (scrutin secret, majorité absolue aux deux premiers tours, majorité relative s'il faut un 3^e tour).

LE CONSEIL MUNICIPAL

Pour être conseiller municipal, il faut impérativement avoir 18 ans et être de nationalité française. Le conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges puisqu'il a charge de régler « par ses délibérations les affaires de la commune ». Cette compétence s'étend à de nombreux domaines et le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État. Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local, vote le budget, approuve les comptes, peut créer et supprimer des services municipaux, décider des travaux, gérer le patrimoine communal, accorder des aides favorisant le développement économique.

Le conseil doit se réunir au moins une fois par trimestre et exerce ses compétences en adoptant des « délibérations ».

LE MAIRE

Il est à la fois agent de l'État et agent de la commune.

> en tant qu'agent de l'État : sous l'autorité du préfet, le maire remplit des fonctions administratives dont la publication des lois et règlements. Sous l'autorité du procureur de la République, il est officier d'état civil et de police judiciaire.

> en tant qu'agent de la commune, le maire est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal et agit sous contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine. Il exerce des compétences déléguées par le conseil municipal et doit lui rendre compte de ses actes dans divers domaines. Il est autorisé à les subdéléguer à un adjoint ou un conseiller municipal.

Le maire est titulaire de pouvoirs propres : maintien de l'ordre public, polices spéciales (baignade, circulation...). Comme chef de l'administration communale, il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Les conseillers communautaires sont les représentants de la commune dans sa structure intercommunale (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles).

> COMMENT VOTE-T-ON ?

Le mode de scrutin varie selon le nombre d'habitants :

DANS LES COMMUNES DE + DE 1000 HABITANTS

Le mode de scrutin est en proportionnel de liste à deux tours (sans aucune modification possible de l'ordre de présentation de la liste) avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête. Chaque liste doit être composée d'autant de femmes que d'hommes, avec alternance obligatoire (même obligation pour les listes d'adjoints au maire élus par le conseil municipal).

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10 % des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent être modifiées, notamment par fusion avec d'autres listes.

Les conseillers communautaires des communes de 1000 habitants et + sont élus au suffrage universel direct via un système de fléchage : l'électeur désigne sur le même bulletin les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité. Pour chacune des listes, les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation des candidats.

DANS LES COMMUNES SOUS 1000 HABITANTS

L'élection est un scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentent en listes, mais les électeurs peuvent les modifier. Nouveauté 2014, il n'est plus possible d'élire une personne non-candidate. Pour obtenir un siège au conseil municipal dès le premier tour, le candidat doit avoir la majorité absolue des suffrages exprimés et recueilli au moins un quart des suffrages des électeurs inscrits.

Un second tour est organisé pour les sièges restant : l'élection a lieu à la majorité relative et, en cas d'égalité, l'élection est acquise pour le plus âgé. Les conseillers communautaires de ces communes de moins de 1 000 sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau : le maire puis les adjoints puis les conseillers municipaux ayant obtenu le plus de voix.

| | | |
|--------------------|------|------|
| Inscrits | 1146 | 1205 |
| Votants | 250 | 256 |
| Blancs et Nuls | 30 | 25 |
| Suffrages exprimés | 220 | 231 |

La parité : où en est-on ?

> Actuellement, les femmes représentent à peine plus d'un tiers des conseillers municipaux et environ 14 % des maires. Mais dans les communes de 3500 habitants et plus, où le principe de parité s'appliquait en 2008, les femmes représentent 48 % des conseillers et des adjoints. Pour 2014, la parité est imposée à toutes les communes de plus de 1000 habitants. Dans ces communes, les listes de candidats devront être complètes (autant de noms que de sièges à pourvoir) et respecter une stricte alternance femme/homme. Les listes d'adjoints élus par le conseil municipal devront également se conformer à une obligation de parité.

> Les autres communes conserveront le mode de scrutin antérieur : les candidats se présentent sur une liste, mais les bulletins de vote peuvent être modifiés par les électeurs (panachage) sans contrainte de parité.

> En mai 1998, le Parlement européen a fait plusieurs propositions dont l'objectif de parité hommes/femmes sur les listes.



A lire sur topo-fc.info :
Le cumul des mandats : où en est-on ?



Les élections européennes

> QUAND VOTE-T-ON ?

Le 25 mai.

> POUR QUI VOTE-T-ON ?

Pour les députés européens, élus pour 5 ans.

LES DEPUTES EUROPEENS

Les 28 Etats membres de l'Union européenne vont élire 751 députés, répartis en fonction de la population de chaque pays. Malte, le Luxembourg, Chypre, l'Estonie auront le plus petit nombre de députés tandis que l'Allemagne en comptera 96. La France aura le second contingent en nombre avec 74 députés.

Les députés européens ont des pouvoirs législatifs (le Parlement est partie prenante de l'adoption des actes juridiques communautaires), budgétaires (il établit le budget annuel de l'UE avec le Conseil de l'Union européenne) et de contrôle (intervient dans la désignation du président de la Commission européenne, peut censurer cette dernière, recevoir des pétitions émanant des citoyens européens, constituer des commissions temporaires d'enquête).

> COMMENT VOTE-T-ON ?

Les députés européens français sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à un tour. Les électeurs choisissent une liste sur laquelle ils ne peuvent ni rayer un nom, ni changer l'ordre. Les listes ayant recueilli moins de 5 % des voix ne sont pas admises à la répartition des sièges. Ces derniers sont attribués selon l'ordre de présentation sur la liste.

Le territoire français est découpé en 8 circonscriptions (Nord-Ouest, Ouest, Est, Sud-Ouest, Sud-Est, Massif central-Centre, Île-de-France, Outre-Mer). Les sièges à pourvoir sont répartis entre les 8 circonscriptions proportionnellement à leur population.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL EN FRANCE

> 1792 Des élections législatives sont organisées en septembre pour les hommes français. Très faible participation

> 1799 Election législative par approbation de listes dans lesquels le gouvernement et le sénat choisissent des noms

> 1848 Les hommes français de plus de 21 ans peuvent voter. Sauf les militaires et les Français de l'étranger

> 1944 Les femmes françaises peuvent voter

> 1945 Les militaires peuvent voter

> 1946 Les Français d'outre-mer peuvent voter

> 1974 L'âge du droit de vote passe à 18 ans

> 1992 Les citoyens de l'Union européenne peuvent voter aux élections municipales

> 1994 Les détenus peuvent voter, sauf interdiction décidée par les tribunaux.

A retrouver sur topo-fc.info

Comment sont répartis les sièges des conseils municipaux ?



A Barcelone avec la carte Avantages jeunes

Une expo à voir au Crij de Franche-Comté à partir du 3 février

Le dernier, 17 élèves de l'Ufa Montjoux (sections photo, design graphique et communication graphique) ont pu participer au voyage carte Avantages jeunes organisé à Barcelone avec Arbois tourisme. Encadrés par deux professeurs, ils en ont ramené des clichés de la capitale catalane dont une sélection constitue l'exposition organisée par le Crij et

l'Ufa. Il est possible de l'admirer gratuitement dans les locaux du Crij. Et pour ceux à qui elle donnerait envie de partir, les inscriptions pour les voyages Avantages jeunes 2014 sont ouvertes. Cette année, les week-ends sont organisés à Amsterdam, Barcelone (8 et 9 mars), Londres (15 et 16 mars + 12 et 13 avril), Venise (22 et 23 mars), Prague (29 et 30 mars), Florence (5 et 6 avril). Tarifs : 148 à 192 euros selon les cas.

Renseignements, 03 81 21 16 16



Photo de Aurore Galland.

SKI

Doubs tourisme propose des sorties neige à Métabief au départ de Besançon, Saône et Nods. Des samedis où chacun peut profiter d'une sortie à prix attractif, le tarif comprenant transport en autocar, forfait ski et assurance. Il est de 30 euros pour les adultes, 27 pour les 6-18 ans et étudiants et 20 pour les détenteurs de la carte Avantages jeunes. Prochaines sorties : 25 janvier, 1^{er} et 8 février. Renseignements, inscriptions, 03 81 21 29 78.

FORMATION MAO

Le Moloco propose un cycle de formation individualisé pour découvrir l'environnement globale de la création musicale assisté par ordinateur. Ce cursus de 20h (2 h par semaine), permet de se familiariser avec les outils, d'appréhender les principes fondamentaux et d'être accompagné lors de tout le processus. La formation se déroule en 3 grands points: découverte (familiarisation avec l'univers de la MAO et son langage), composition (assemblage des parties, superposition des sons...) et mixage. Les 5 premières séances ont lieu les 6, 13, et 20 février et le 6 mars de 19h à 21h / Studio MAO du Moloco. Tarifs : 50€ / 45€ (Abonnés Moloco-Poudrière). Renseignements et inscription : accompagnement@poudriere-moloco.com

LES JEUNES, DES LOCATAIRES

Selon une enquête réalisée par l'Ifop (pour Rumeur publique prospective) auprès des 18-30 ans en France, une petite minorité est propriétaire de son logement (16 %). Sans surprise, le mode d'habitat principal est la location (36 %) alors que 32 % vivent encore chez leurs parents. 6 % sont en colocation, 6 % logés gratuitement et 3 % en logement universitaire. 61 % des moins de 21 ans vivent chez leurs parents.

INITIATION AU BIATHLON

Jusqu'au 23 mars, l'Entente sportive saugette de ski permet à chacun de s'initier pendant 2 h à ce sport au stade Florence Baverel à Arçon. De 10 à 30 euros selon le niveau et le nombre de participants, l'activité est encadrée par un professionnel. Infos, 03 81 38 10 32.

INITIATIVES

Fréquence amitié à l'écoute de la Haute-Saône



La radio associative existe depuis 20 ans. Elle est animée uniquement par des bénévoles, à l'image de Jean-Pierre Poinot.

Photo Yves Petit

Tous les dimanches soirs, de 19 h à 22 h, « JP vous offre l'apéro ». JP, c'est Jean-Pierre Poinot, l'un des multiples animateurs bénévoles de Fréquence amitié Vesoul (91.3). Ils sont une trentaine, de tous âges, à proposer des émissions pour tous les goûts. En musique, ça va du classique au rock en passant par le blues, le jazz et le funk. Il y a une émission consacrée à l'Islam et une autre à la religion catholique. Il est aussi question de patrimoine, d'infos locales et de terroir. Pour les jeunes, outre les émissions de musiques actuelles, on peut retenir de la grille « 1 h de cinéma » et « la Grosse émission » qui s'enchaînent le mercredi de 14 h 30 à 17 h. « La radio existe depuis 20 ans, elle est très axée infos locales et vie haut-saônoise » décrit Jean-Pierre Poinot. Il coanime son émission avec deux jeunes, Benoît et Jérémy. « On est totalement complémentaires. Benoît

passé plutôt par l'écrit alors que Jérémy est plutôt spontané ».

Un public de 15 à 45 ans

L'émission est un peu le reflet de la radio, avec une volonté d'être conviviale et proche des Hauts-Saônois. « On passe de la musique plutôt commerciale. On s'adresse à un public de 15 à 45 ans, on passe du Stromae comme du Téléphone. On a deux invités par émission. C'est assez divers : on a reçu Camille Duban (miss Franche-Comté), le club d'ultimate frisbee de Vesoul, le Cij de la Haute-Saône, le don du sang ou encore l'IUT pour un projet humanitaire au Bénin. Une grosse partie de l'émission est consacrée à la Haute-Saône avec des actus et un agenda d'événements. On veut aussi dire aux gens que même si l'on n'est pas forcément au courant, il se passe des choses dans le département ». L'ensemble évolue dans une ambiance décontractée, à ce qu'indique l'intitulé de l'émission. Les cadeaux à gagner au cours de l'émission sont aussi signe de moment de détente.

Fréquence amitié,
2 rue Bleise Pascal,
BP20092, 70002
Vesoul cedex
(03 84 76 24 38).

Sites :
frequenceamitievesoul.fr
jpvousoffrelapero.fr
et facebook.com/jp.
radiofrequenceamitie

SP.

INFO LOGEMENT

ASSURANCE HABITATION :

L'assurance habitation est obligatoire en cas de location d'un logement vide (loi n° 89-462 du 6 juillet 1989) et le défaut d'assurance peut entraîner la résiliation du bail. S'il s'agit d'un logement meublé, il n'existe aucune obligation légale ou réglementaire de s'assurer ; seule une clause du bail peut l'imposer au locataire.

En toutes hypothèses, le locataire est responsable des dommages qu'il peut causer à l'immeuble pendant le temps de la location. Il devra donc réparer les dégâts occasionnés.

En pratique, le locataire souscrit un contrat d'assurance portant au minimum sur les risques locatifs, c'est-à-dire sur les dommages subis en raison d'un incendie, d'une explosion ou d'un dégât des eaux. En cas de réalisation du sinistre, c'est l'assureur qui dédommagera le propriétaire. Cependant, cette assurance ne couvre que les dégâts occasionnés à l'immeuble. Les dommages qui seraient causés aux voisins ne sont pas inclus et doivent faire l'objet d'une autre garantie, appelée « recours des voisins et des tiers ». Par ailleurs, vos biens ne sont pas couverts par cette assurance des risques locatifs. Pour garantir vos biens, il faudra prendre une assurance complémentaire.



INITIATIVES

• CRÉDIT MUTUEL •

Concours « les Jeunes qui Osent » 2014. C'est reparti !

« Le Crédit Mutuel aide les jeunes qui osent à construire leur avenir et celui des autres »

Publi-rédactionnel



(De g. à dr.) « Afriq'énergie », « Mob hydrogen » et « Clé d'union ».

L'objectif de ce concours est d'accompagner des jeunes de 16 à 25 ans dans la réalisation d'un projet collectif ayant pour domaine par exemple l'environnement, la santé, la solidarité, la citoyenneté, les arts, la culture et le sport. C'est avant tout une démarche, un état d'esprit, un engagement que le Crédit Mutuel souhaite valoriser, soutenir et récompenser. En effet, il s'agit non seulement d'apporter un soutien financier, mais aussi, le cas échéant, de conseiller le jeune dans ses démarches et de l'orienter vers les organismes et partenaires dont le Crij dans le cadre du Clap. Ce concours rend réellement possible la réalisation des projets des jeunes. Il a été à plusieurs reprises salué par des acteurs de l'économie sociale.

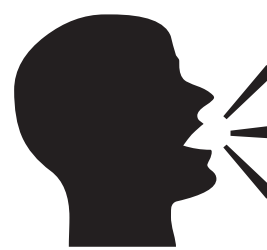
- **Quels domaines ?** Des projets réalisables dans le domaine de la Solidarité, la Proximité, ou Créateur d'emploi, pouvant ou non se cumuler.
 - **Comment participer ?** Pour présenter son projet, les candidats ont 3 possibilités au choix :
 - > Remplir dans son intégralité un dossier de candidature téléchargeable sur le site internet Jeunes qui Osent Transmettre le dossier par téléchargement sur le site Jeunes qui Osent ou le déposer dans une Caisse de Crédit Mutuel.
 - > Présenter son projet en vidéo en remplissant un dossier de candidature téléchargeable sur le site internet Jeunes qui Osent, avec mention du lien de la vidéo déposée sur You Tube ou Dailymotion. Transmettre le projet par téléchargement sur le site Jeunes qui Osent.
 - > Récupérer un dossier papier dans l'une des Caisses de Crédit Mutuel participant au concours, le remplir et le déposer en Caisse.
 - **Les dossiers sont examinés par 2 échelons :**
 - le 1^{er} au niveau régional où 3 dossiers sont récompensés
 - le 2^e niveau : le Grand Prix Crédit Mutuel.
- Les premiers prix régionaux participent au Grand Prix Crédit Mutuel. Ce jury récompensera à son tour au moins 3 prix pouvant aller jusqu'à 2000 euros chacun.

Le règlement du concours « Jeunes qui Osent » est disponible dans chaque Caisse de Crédit Mutuel participant au concours et sur le site <http://jeunesquiosent.creditmutuel.fr>

- **Qui peut participer ?** Tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans, clients et non clients.
- **Quelles conditions à respecter ?** Remplir dans son intégralité le dossier de candidature disponible sur le site internet Jeunes qui Osent : <http://jeunesquiosent.creditmutuel.fr>

- **FLASH-BACK SUR L'ÉDITION 2013 :**
 - Pour l'édition 2013, le jury Crédit Mutuel a procédé le 29/08/2013 à la remise des prix aux 3 projets lauréats du concours régional.
 - > **Le 1^{er} prix** a été décerné à **M. ROMUALD BERTRAND**, jeune et dynamique créateur, soutenant l'association « Clé d'union » dans le domaine de la solidarité.
 - > L'association « Mob hydrogen » animée par les étudiants de l'IUT de génie mécanique de Besançon, représentée par **M. KÉVIN CHABOD**, portant un projet environnemental a reçu le **2^e prix**. Avec un projet solidaire visant à promouvoir le partenariat franco-marocain dans le domaine de la micro-entreprise.
 - > Les étudiants de BTS bâtiment du lycée P-A Paris de Besançon, représentés par **M. BENOIT PARISATO**, ont remporté le **3^e prix** permettant de soutenir l'association « Afriq'énergie ».
 - Le jury remercie tous les porteurs de projet qui ont participé à l'édition 2013 pour la qualité de leurs dossiers.

INTERNET



Sur topo-fc.info, chacun peut faire partager ses coups de cœur pour un loisir, un sport, un film, une série, un livre, un artiste, un album, une chanson... Il suffit de le proposer sur la page « A vous de jouer » du site.

GLU, VU, ENTENDU

PROPOSEZ VOS ARTICLES

Le dragon boat

Marin Laplaige, élève de 3^e, a effectué un stage de découverte professionnelle à TOPO. Il a écrit un article sur la pratique du dragon boat.



Le dragon boat est un bateau qui contient 22 personnes (normalement) dont 20 pagaieurs. Il y a un « batteur » qui donne la cadence, c'est-à-dire la vitesse à laquelle on pagaie et un « barreur » (personne indispensable) qui conduit le bateau. Pour lui, ce n'est pas aussi facile que l'on peut l'imaginer, notamment dans les virages. Les pagaies n'ont qu'une seule pale contrairement aux kayakistes qui pagaient un coup à droite, un coup à gauche. En dragon, chaque pagaieur pagaie d'un seul côté : on dit qu'ils sont bordés gauche ou bordés droite. Une minorité est capable de changer de côté. Cette activité nécessite de l'entraînement et pas seulement de la force. La technique du coup de pagaie est très importante et il faut que les 20 pagaieurs pagaient « ensemble » ! (le mot est crié plusieurs fois pendant un trajet). Si une seule personne ne pagaie pas en même temps que les autres, la personne de derrière tape sa pagaie contre la sienne et cela peut gêner la personne encore derrière et ainsi de suite, sans compter que la première personne qui gênait peut également taper sa pagaie avec celui de devant, bref rien ne va plus... Cette discipline née en Chine à partir d'une légende célébrée autour du mois de juin, est pratiquée en compétitions (championnats de France, championnats d'Europe, championnats du monde). Sur 200 m, 500 m, 1000 m, 2000 m et 5000 m le plus souvent, les bateaux s'affrontent. Le dragon est aussi pratiqué sur de plus longues distances. Cette année, les championnats de France se sont déroulés à Sedan et c'est le SNB (Sports nautiques bisontins) qui a remporté la première place. Un titre de champion de France que Besançon gagne souvent.

Photo Lucas Masson

SONDAGE Sur topo-fc.info votez pour votre jeu vidéo préféré : GTA V ou Call of duty

(un pseudo et un mot de passe suffisent)



LES BONS PLANS DE MARCO & PAULO



« Sophie Lambda, une nana nature qui se fout des conventions »



Etudiante en master langues et e-commerce à Montbéliard, Mélissa

« NE RIEN LÂCHER, ÊTRE TÊTU ET UN PEU FOU ! »

Pedretti s'est fait connaître sur la toile grâce à son personnage. Avec Sophie Lambda, elle traite du quotidien avec humour. Rencontre avec une jeune illustratrice auréolée d'un Golden blog award.

Photo SimonDaval.fr

Comment en es-tu arrivée à créer ce blog ?

Je n'ai jamais fait déco d'art. Je dessinais à l'école pour faire marrer les potes en caricaturant des profs dans un coin de feuille. Et puis, il y a trois ans, j'ai créé un blog où je postais mes réalisations, mes proches ne savaient même pas que je dessinais. Les premiers dessins étaient moches ! Je les ai laissés sur le blog d'aujourd'hui pour montrer aux gens que c'est possible quand on s'accroche. C'est en dessinant pour le blog que je me suis améliorée. Ensuite la magie du web a opéré, les internautes m'ont lancée.

Comment est né le personnage de Sophie Lambda ?

Je cherchais un nom banal, passe-partout et « très français ». Il y avait un créneau à prendre, des nanas qui ont des blogs comme moi en France, il y en a plein, mais pas ou peu, en Franche-Comté. Les gens aiment encore plus quand je parle de la région. Je suis d'ici, alors j'ai plein de trucs à raconter.

Comment la décrirais-tu ?

C'est une nana nature, un peu vulgaire parfois, brute de décoffrage. Elle ne fait pas dans la dentelle, ni dans

le politiquement correct. C'est une fille que tout le monde aimerait être parce qu'elle se fout des conventions, mais dans la vie tu ne peux pas être comme ça. Sophie, elle fait ce qu'elle veut et c'est cela qui est chouette.

Quelles sont tes sources d'inspiration pour « divertir avec des situations qui parlent à tous » ?

Je suis toujours aux aguets, quand je prends le bus ou le métro, j'ai les yeux et les oreilles grands ouverts. Je puise dans les conversations anonymes des gens, dans les cafés, à Paris ou ici, en terrasse, dans les histoires des copines, de mes parents et il y a de mes histoires perso que je romance.

Quelle est la part de toi dans ton personnage ?

Sophie, ce pourrait être moi dans un monde où il faut se respecter. Quand tu racontes ce que tu as envie et qui te touche, ça peut parler aux gens. Dans les histoires d'humain, plus on est précis, plus on touche à l'universel (...) Si un jour, j'ai un vrai job, alors Sophie parlera des aléas de la

vie professionnelle, si un jour j'ai des enfants, peut-être qu'elle sera enceinte. Sophie, c'est un personnage qui suit le cours de ma vie. Il est toujours dans ma poche.

Près de 3500 personnes suivent ta page Facebook, tu as décroché le Golden blog award à Paris en novembre 2013, les agences de communication et l'édition font désormais appel à toi pour des illustrations... Selon toi, comment cette réussite s'est-elle amorcée ?

Il n'y a rien qui résiste au travail. Quand j'ai commencé, je n'étais pas très sûre de moi, j'ai continué et n'ai jamais arrêté d'y croire, c'est un peu naïf, mais jusqu'au jour où... ça a marché ! Sur internet, beaucoup se découragent, 70 % des blogs sont abandonnés au bout de trois mois, il ne faut rien lâcher, être têtu et un peu fou !

Propos recueillis par Simon Daval <http://lchroniquesdesoso.over-blog.com/>

SPORT

Jason Lamy Chappuis remet l'or en jeu

Porte-drapeau de l'équipe de France olympique, le Franc-Comtois va à Sotchi pour « défendre sa médaille d'or » de combiné nordique.

Photo Christophe Pallot / Agence Zoom

Le dernier article consacré à Jason Lamy Chappuis dans TOPO, il avait 19 ans et était à l'orée d'une carrière prometteuse. Neuf ans plus tard, il a tenu ses promesses. Il aborde 2014 fort d'une dizaine de titres majeurs (1). Et s'apprête, en tant que porte-drapeau, à mener la délégation française aux Jeux olympiques d'hiver de Sotchi. Son sérieux, sa constance, sa compétitivité lui ont valu cette distinction, comme le soutien moral et financier de la Région Franche-Comté. 4 ans après sa victoire à Vancouver, il est l'une des meilleures chances de médaille française. Même s'il ne faut pas entériner la compétition avant de l'avoir commencée.

DES TITRES ET DES CERTITUDES

Le sport de haut niveau est soumis à tant d'aléas, de la forme du champion comme de ses concurrents que la vérité de février 2014 est loin d'être établie. Mais depuis 4 ans, Jason Lamy Chappuis a acquis de l'expérience, des titres et des certitudes. Il s'est

préparé soigneusement depuis l'été, puis avec les épreuves de coupe du monde, dans l'idée « de monter en puissance jusqu'aux Jeux ». D'un autre côté, il part avec un peu plus de pression : tenant du titre et favori, donc attendu au tournant et homme à battre, etc.

Les couleurs de la France

A cela s'ajoute ce rôle de porte-drapeau : « ça représente pas mal de responsabilités de porter haut les couleurs de l'équipe de France olympique » disait-il lors de sa désignation. Très peu d'athlètes ont réussi l'exploit de garder une médaille d'or quatre années après. En France, ils

ne sont que trois à l'avoir réussi aux JO d'hiver : le couple Pierre Brunet/Andrée Joly en 1928 et 32 (patinage artistique) et Marielle Goitschel en 64 et 68 (slalom géant puis slalom). Avec Oreiller et Killy, ils ne sont que 5 à plus d'une médaille d'or, en 90 ans de Jeux d'hiver. On mesure l'ampleur de la tâche qui attend Jason Lamy Chappuis les 12 et 18 février.

(1) Voir son palmarès sur www.flying-jason.com

> Sotchi 2014 : Jeux olympiques du 7 au 23 février ; jeux paralympiques du 7 au 16 mars.

LE COMBINÉ NORDIQUE AUX JO DE SOTCHI :

- > Le 12 février à 13 h 30 : Individuel tremplin normal, épreuve de saut
- > Le 12 à 16 h 30 : Individuel tremplin normal, épreuve 10 km ski de fond
- > Le 18 à 13 h 30 : Individuel grand tremplin, épreuve de saut
- > Le 18 à 16 h : Individuel grand tremplin, épreuve 10 km ski de fond
- > Le 20 à 12 h : Gundersen par équipes, grand tremplin et 4 x 5 km ski de fond.



A 27 ans, Jason Lamy Chappuis est au sommet de sa forme.

JO D'HIVER, LES MÉDAILLÉS FRANCS-COMTOIS :

OR :

Fabrice Guy (1992, combiné nordique)
Vincent Defrasne (2006, biathlon)
Florence Baverel-Robert (2006, biathlon)
Jason Lamy Chappuis (2010, combiné nordique)

ARGENT :

Léo Lacroix (1964, descente)
Sylvain Guillaume (1992, combiné nordique)
Vincent Gauthier-Manuel (paralympiques 2010, super G debut et super combiné debut)

BRONZE :

Georges Berthet (1924, biathlon par équipe)
Patrice Bailly-Salins (1994, biathlon par équipe)
Fabrice Guy (1998, combiné nordique par équipe)
Sylvain Guillaume (1998, combiné nordique par équipe)
Gilles Marguet (2002, biathlon par équipe)
Vincent Defrasne (2002, 2006, biathlon par équipe)
Julien Robert (2002, 2006, biathlon par équipe)
Florence Baverel-Robert (2006, biathlon par équipe)
Ferréol Cannard (2006, biathlon par équipe)
Vincent Gauthier-Manuel (paralympiques 2010, slalom debut).

RETROUVEZ L'ARTICLE DE 2005 SUR TOPO-FC.INFO



SPORT Les Hawks : du foot américain sur le sol jurassien

Le football américain fait des émules en France surtout depuis que la chaîne Bein sport diffuse des matchs. Dans le Jura, une équipe, les Hawks, vient de se lancer dans l'arène. Suivez le parcours des faucons jurassiens !



Les Hawks sont le 3^e club de la région.



Vendredi soir. 19h30. Il fait froid, il y a du brouillard, un temps à rester chez soi. Pourtant du côté du Cosec de Lons-le-Saunier, des ombres s'agitent autour du terrain. Ils sont une petite vingtaine de joueurs à s'entraîner ce soir. Kevin Lebeau, le président de Hawks, emmitoufflé dans son manteau, regarde comment se passe la séance. « *Tout a commencé au mois d'août. Sur Facebook, je prends contact avec une personne qui voulait lancer un club de football américain. On est 25 licenciés pour le moment* ». A raison de deux entraînements par semaine, le mardi à la Plaine de jeux et le vendredi au Cosec, les Hawks visent le championnat en division 4 la saison prochaine. Pour cela, Alban Lebert, surnommé le requin et ancien joueur de foot US et de rugby a décidé de les emmener au plus haut.

Et il suffit de quelques minutes (et de mauvaises passes !) pour que sa voix se fasse entendre. « *Allez dix pompes, les gars !* », dit-il.

Ne pas avoir peur du contact

Le football US est un sport physique, tactique et complet. « *Il ne faut pas avoir peur du contact et être motivé !* », résume Kevin. Et ne pas avoir peur non plus pour son porte monnaie. « *Pour avoir un équipement complet, il faut compter 300 euros (casque, épaulières et des protections cuisses, hanches, coccyx et genoux) et des chaussures à crampons montantes (50 euros environ)* ». Les Hawks ont récemment rencontré Chalon-sur-Saône et ont perdu de peu. Score final : 44 à 42. Un bon début non ?

Note : prix de la licence 80 euros, prévoir 300 euros pour l'équipement.
Contact : facebook clubdefootus.lons ou hawks.lons@gmail.com

Hélène Leclerc

EN FRANCHE-COMTE :

Pour pratiquer l'activité, il y a aussi :

- **les Princes de Montbéliard**, 12 rue Lulli, 25200 Montbéliard (06 45 88 11 61, lesprincesdemontbeliard.fr), avec une école de foot US.
- **Besançon bisons**, 11 rue du Maréchal Lyautey, 25000 Besançon (06 08 41 97 25, besanconbisons.com), ouverts aux 13-50 ans, avec une section sport-études.

Ligue régionale de Franche-Comté de football américain, 11 rue du Maréchal Lyautey, 25000 Besançon (lrfcfa.com)



UN JEU DE GAGNE TERRAIN

Pas facile de résumer les règles de ce sport.

L'équipe doit parcourir **10 yards en quatre tentatives maximum (down)**.

Il y a deux équipes, **une qui attaque et une qui défend**. Les joueurs sont **11** sur le terrain et l'équipe en possession de la balle doit la faire progresser jusque dans la zone adverse. Pour cela, ils disposent de **4 quart-temps de 15 minutes**.

Chaque joueur a un poste différent (quarterback, receveur, running back, safety...) et après l'entraînement, il faut se plonger dans le **playbook**, la bible du parfait joueur de football US.



MUSIQUE Musiques actuelles : l'union fait la force

Initiative rare en France, le Consortium fédère 14 associations bisontines qui ont choisi de s'associer pour faire vivre les musiques actuelles, tous styles confondus.



Que ce soit pour diffuser du rock, du reggae, du hip-hop ou de la musique electro, les problématiques rencontrées par les associations sont les mêmes. De ce constat commun,

et au delà des styles respectifs, est né en 2012 le Consortium qui réunit désormais 14 associations locales. « *L'objectif est d'unir nos forces, de se fédérer pour alerter la mairie sur les difficultés qu'ont les associations à diffuser les musiques actuelles* » explique Julien, président du Consortium et issu d'Uppertone. « *Pour des petites associations, c'est difficile financièrement car nous devons avancer de la trésorerie. C'est une prise de risque permanente et nous n'avons pas droit à l'erreur. Nous voulons faire resurgir les problèmes du quotidien et être entendus* » poursuit Ben, le trésorier, venu de Mighty Worm. Principale difficulté soulevée par le Consor-

tium, l'absence d'un lieu de diffusion intermédiaire entre le « caf'conc » et la salle de la Rodia. Pour cela, le Consortium a déjà soumis plusieurs propositions qui n'ont pas été retenues malgré la volonté affichée de la municipalité de soutenir ce projet.

« Un projet solide »

Ce lieu, d'une capacité d'environ 150 places, serait mis à disposition des associations « *clés en main* ». Ce qui signifie que chaque association en est entièrement responsable mais en retire également tous les bénéfices, y compris ceux du bar, ce qui n'est pas le cas dans d'autres structures. « *C'est un projet solide qui nécessite peu d'aides. Nous aurions la possibilité de programmer 3 à 4 concerts chaque semaine mais aussi de créer une passerelle avec le milieu étudiant par exemple ou d'envisager d'autres activités* » poursuit Julien.

Si ce projet d'envergure avance lentement,

le Consortium ne rend pas les armes et poursuit ses activités. Il a pris en charge l'organisation de toute la partie concerts du festival Emergences, a organisé en décembre un Barathon avec quatre concerts au tarif unique de 2 euros, s'investit à l'occasion de la fête de la musique, met en place des outils de communication tels qu'un agenda en ligne et une page Facebook. Pour les amateurs de musiques actuelles qui souhaitent apporter leur soutien, rien de plus simple d'après Ben : « *Il suffit de s'ouvrir, de ne pas toujours écouter la même chose et d'en parler autour de soi* ».



Logo de l'association.

Katia Mairey

www.facebook.com/LeConsortium



BESANÇON

« Wonderful world »

Guillaume De Chassy / Daniel Yvinez le 19 février à 20 h à l'Espace.

Le pianiste Guillaume de Chassy est à part sur la planète jazz, promenant sa musique dans toutes les musiques, du classique à la pop. Avec Daniel Yvinez, contre-bassiste, ils se retrouvent à New York, armés d'un enregistreur bon marché. Micro en main, ils interrogent la mémoire des rues. Au milieu des rumeurs de la ville ou du vacarme du métro, des passants chantent pour eux, en se souvenant des mélodies de Broadway. Autour de ces voix, le pianiste et le contrebassiste recréent sur scène tout un univers de poésie urbaine.

6€ avec le coupon spectacle vivant / TOPO

VESOUL

« Plan B »

De la Compagnie 111, au théâtre Edwige Feuillère les 20 et 21 février à 20 h 30.

Tels des spatonautes en costumes-cravates, les quatre acrobates de la compagnie 111 évoluent sur un plan incliné et jouent avec la gravité. Plan B, un spectacle entre cirque, danse et théâtre, d'une virtuosité exceptionnelle, mêlant jonglages et acrobaties impressionnants. Imaginé par Aurélien Bory avec l'aide de l'Américain Phil Soltanoff à la mise en scène.

13€ - de 26 ans 15€ 26 à 30 ans avec la carte



MONTBÉLIARD

« Martyr »

Par la Cie du Veilleur, mise en scène Matthieu Roy, au théâtre de Montbéliard le 11 février à 20 h.

Un texte de Marius Von Mayenburg qui plonge au cœur de problématiques liées à l'adolescence, à l'éducation et au fanatisme : les filles peuvent-elles aller aux séances de natation en bikini ? Les cours d'éducation sexuelle ont-ils leur place au lycée ?

au lieu de 16€ 8€ avec le coupon spectacle vivant / TOPO

« Cartel »

De Michel Schweizer, au théâtre de Montbéliard le 18 février à 20 h.

Du théâtre et de la danse par lesquels Michel Schweizer confronte des danseurs-étoiles à l'âge de la retraite (42 ans !) à un jeune danseur en formation.

au lieu de 28€ 14€ avec le coupon spectacle vivant / TOPO

SOCHAUX

Sophia Aram

« Crise de foi », one-woman show le 21 février à 20 h à la Mals.



PARTEMARIAT SPECTACLE VIVANT / TOPO TARIF RÉDUIT AVEC CE COUPON

Offre réservée aux - de 30 ans

valable en février pour 1 personne / dans la limite des places disponibles

VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARAÎTRE GRATUITEMENT UNE ANNONCE DE JOB, D'EMPLOI, DE STAGE DANS CETTE PAGE ? Contactez le journal au 03 81 21 16 08 ou topofc@jeunes-fc.com / offres d'emplois et de jobs actualisées quotidiennement sur www.jeunes-fc.com

SERVICE CIVIQUE

> Favoriser l'accès à la culture et aux activités d'éducation populaire. Organisme d'accueil : Idée, université populaire de Belfort. Descriptif de la mission Volet 1 : accompagner la responsable salariée des activités d'éducation générale et la responsable bénévole du club voyages dans la réalisation de leurs missions : - participer à l'organisation et à l'encadrement des conférences, notamment celles en lien avec les écoles - participer à l'organisation et à l'accompagnement des visites guidées, ainsi qu'à l'encadrement des jeunes dans ce cadre (épide) - expérimenter des modes de diffusion de l'offre culturelle adaptés à tous les publics, notamment aux jeunes Volet 2 : - assurer l'accompagnement des apprenants dans les ateliers dirigés, notamment ceux concernant les jeunes - assister les formateurs en langues au sein des cours - dans les cours, possibilité de travail en sous-groupes de niveaux sous le contrôle pédagogique du formateur - dans les ateliers dirigés, accompagne les apprenants dans les révisions et les préparations des cours Horaires : 24 h/sem. Durée : 7 mois Contact : Idée, 25 rue de la 1re Armée française, bp254, 90005 Belfort, 09 50 30 39 82

> Accompagnement de personnes en perte provisoire d'autonomie. Organisme d'accueil : Les Invités au festin, Pouilley-les-Vignes. Missions : - lutter contre la solitude et l'exclusion de personnes souffrant de difficultés psychologiques et/ou sociales - aider à l'élaboration de menus équilibrés avec prise en compte des potentialités budgétaires de chacun, -déterminer les courses à effectuer, en fonction des menus : accompagner les résidents faire leurs courses, -organiser un atelier collectif cuisine pour la préparation des plats prévus au menu, -développer les connaissances en matière de stockage et de conservation des aliments, -partager cette expérience aux autres résidents par le biais de la rédaction et la saisie d'une rubrique dans la lettre trimestrielle de l'association. Horaires : 28 h/sem ; Durée : 6 mois Contact : Les Invités au festin, 2 rue des Fontaines, 25115 Pouilley-les-Vignes, 03 81 88 90 30.

STAGE

> La chambre de Métiers et de l'artisanat du Doubs propose un stage dans le cadre de l'organisation d'une manifestation d'artisanat d'art. Lieux : Besançon-Pontarlier. Durée : 5 mois (avril à août 2014). Spécialité du poste : Marketing. Rémunération : Selon la législation en vigueur. Descriptif : Organisation d'une manifestation d'artisanat d'art qui a lieu le WE du 15 Août à Pontarlier. La manifestation est organisée par la Chambre de Métiers du Doubs en collaboration avec la ville de Pontarlier. Le stage consistera à son organisation globale, de la sélection des candidatures, de la gestion du Budget, son concept marketing, à la communication de l'événement. C'est avant tout un bon terrain d'expérimentation pour un stagiaire, le tout patronné par nos services économiques et communication et en relation avec une mairie. Contact : p.giroud@artisanat-comtois.fr

FORMATION PROFESSIONNELLE

> L'Afpa, organisme de formation professionnelle dispose de places pour des actions de formation qualifiante débutant prochainement (liste non exhaustive). Elles sont ouvertes, selon les cas, aux demandeurs d'emploi et/ou aux personnes éligibles au contrat de professionnalisation. A Besançon : agent de restauration (début de formation, 24 mars), agent de propreté et d'hygiène (24 mars), installateur thermique sanitaire (10 mars), maçon (3 mars), mécanicien outilleur de précision (2 juin), carrelage (16 juin), plaquiste (24 février), assistante de vie aux familles (21 mai), électricien équipement (17 février), horlogerie réparation (3 mars), technicien horloger (9 juin) A Vesoul : mécanicien réparateur auto (28 février), technicien logistique entrepôt (28 avril), agent d'entretien du bâtiment (22 avril), plaquiste (17 février), coffreur brancheur (17 juin), façadier peintre (31 mars), menuisier agencement (19 mai), Poseur Installateur Menuiseries (14 avril), Tech. Menuis. Agencement Intérieur (17 février), contrôleur technique auto (6 mars), préqualification bâtiment (17 février) A Belfort : technicien atelier usinage (22 avril), Fraiseur Machines Conv. & Com. Num (5 mai), façadier peintre (7 avril), Installateur Thermique Sanitaire (31 mars), peintre (19 mai), plaquiste (3 mars), préqualification bâtiment (22 avril), préqualification industrie (7 avril), soudeur (19 mai), horlogerie réparation (2 juin), tourneur (5 mai), comptable assistant (12 mai), secrétaire comptable (22 avril), tech. Sup. support informatique (2 juin) A Grand Charmont : installateur thermique

sanitaire (2 juin), maçon (3 mars), tailleur de pierre (15 avril), agent de fabrication industrielle (2 juin), Fraiseur Machines Conv. & Com. Num (28 avril), Opérateur Régleur Usineur (22 avril), coffreur brancheur (19 mai), constructeur voiries & réseaux (19 mai), couvreur zingueur (24 mars), tourneur conventionnel & num. (28 avril) A Lons-le-Saunier : Conducteur Livreur Véhi. Util. Léger (12 mai), agent d'entretien du bâtiment (2 juin), charpentier bois (19 mai), monteur construction bois (28 avril), conducteur installateur mach. Auto (12 mai) A St-Claude : comptable assistant (31 mars). Renseignements, www.franche.comte.afpa.fr, tél. 3936

MOBILITÉ INTERNATIONALE

> Programmes de stages à l'étranger. Offres de stages pour jeunes diplômés, demandeurs d'emploi. Extrait d'offres de stages : 1. En Allemagne, région Baden-Wurtemberg : pâtissier / enseignant en langues (français) / assistant commercial / architecte Stages de mars à juillet 2014. Date limite de candidature : 15/02. Programme Eurodyssée 2. En Ecosse, Edinburgh : assistant clientèle / réceptionniste / assistant qualité / assistant marketing Stages du 19 mai au 3 octobre 2014. Date limite de candidature 19/03. Programme Leonardo da Vinci.

Programmes soutenus par le Conseil régional de Franche-Comté, destinés aux jeunes diplômés / demandeurs d'emploi de 18 à 30 ans, résidant en Franche-Comté. Ils prévoient : un cours de langue, l'hébergement, l'encadrement des stagiaires, une convention de stage, des assurances, la couverture sociale et une aide financière.

De nombreuses autres offres sont à pourvoir dans d'autres destinations et secteurs professionnels. Renseignements sur phileas-fc.com ou au 03 81 21 16 06

EMPLOI

Des artisans recrutent (infos sur cma-doubs.fr ou 03 81 21 35 35) Emploi : - Menuisier expérimenté à Torpes pour fabrication, pose de structures en ossature bois - Mécanicien automobile niveau BAC PRO avec 2 ans d'expériences à Roche-lez-Beaupré Apprentissage : - CAP ou BP cuisinier à Pierrefontaine-les-Varans - CAP boulanger à Besançon - CAP coiffeur à Pontarlier



Sorties Ciné

avec
la carte
Avantage
Jeunes

Horaires sur
www.jeunes-fc.com

Réductions valables tant
que les films sont à l'affiche.



4€

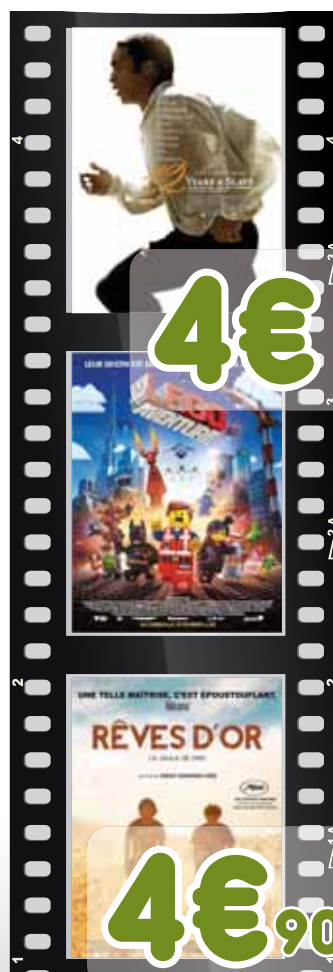
3€

**BESANÇON /// CINÉMA
VICTOR HUGO :**
www.cinemavictorhugo.fr

DALLAS BUYERS CLUB :
biopic américain de Jean-Marc
Vallée (1 h 57) avec Matthew
McConaughey, Jennifer Garner,
Jared Leto... A partir du
29 janvier en VO.

PHANTOM OF THE PARADISE :
film d'épouvant américain de Brian
de Palma (1 h 32) avec Paul
Williams, William Finley... A partir
du 26 février en VO et en version
numérique restaurée.

BESANÇON /// KURSAAL :
CYCLE BRIAN DE PALMA :
« Scarface », « Blow out »,
« Obsession » du 9 au 17 février.



4€

4€⁹⁰

MONTBÉLIARD /// COLISÉE

12 YEARS A SLAVE : drame
américain de Steve McQueen
(2 h 13) avec Chiwetel Ejiofor,
Michael Fassbender.. A partir
du 12 février en VO

**LA GRANDE AVENTURE
LEGO :** film d'animation américain
de Phil Lord et Chris Miller..
A partir du 19 février.

BELFORT /// PATHÉ

RÊVES D'OR : drame mexicain
de Diego Quemada-Diez (1 h 48)
avec Brandon Lopez, Rodolfo
Dominguez...

TOPO n°240 / février 2014

RIFFX.fr

by Crédit Mutuel

Toutes les musiques
tous les talents !

NOUVEAU

Mélobanés avertis, musiciens, amateurs ou simples curieux, n'attendez plus
pour découvrir Riffx, la nouvelle plateforme dédiée à la musique.

- Une communauté de passionnés ! Rencontres, entraide, bons plans...
- Du son puissance X Nouveaux sons, nouveaux courants... Exclu : le test du mur du son...
- Des profils sur mesure Ma musique, mes événements, mes fans...

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler